

04 fév 2022 -17:54

Appartient à [Conseil des ministres du 4 février 2022](#)

## Plan stratégique de lutte contre la fraude sociale et le dumping social 2022-2025

Le Conseil des ministres a approuvé le Plan stratégique de lutte contre la fraude sociale et le dumping social 2022-2025.

Lors de l'élaboration du plan stratégique, le choix s'est porté sur une politique basée sur une approche orientée vers le risque et fondée sur des preuves. En outre, l'accent ne sera pas seulement mis sur le contrôle et l'application de la loi, mais aussi sur la prévention. Des efforts seront également déployés pour intensifier la coopération entre tous les services compétents.

Les objectifs stratégiques prioritaires du plan sont les suivants :

- réduire la fraude sociale et le dumping social en renforçant la coopération européenne et internationale
- assurer la compétitivité de nos entreprises et garantir ainsi une concurrence loyale
- créer un marché du travail inclusif qui garantit la sécurité et la santé au travail pour tous les travailleurs
- renforcer les services d'inspection pour leur assurer une plus grande capacité d'action et un plus grand poids
- simplifier l'administration (y compris la numérisation), la législation et améliorer l'information pour accroître la transparence, prévenir les irrégularités involontaires et lutter contre l'ingénierie sociale
- augmenter la chance d'être pris et améliorer l'efficacité des sanctions
- organiser la prévention de la fraude sociale

Les objectifs stratégiques sont ensuite traduits en actions concrètes dans les plans d'action opérationnels annuels en les reliant aux phénomènes de fraude suivants :

- lutte contre le dumping social
- lutte contre le travail non déclaré
- lutte contre la fraude aux cotisations
- lutte contre la fraude aux allocations
- lutte contre la traite des êtres humains et exploitation économique
- un marché du travail inclusif qui garantit la sécurité et la santé au travail pour tous les travailleurs

Le Service d'information et de recherche sociale (SIRS), en tant qu'organe intermédiaire, surveillera le

degré de réalisation des objectifs stratégiques (et opérationnels) vis-à-vis du gouvernement. Plus précisément, pour chaque objectif stratégique, un ou plusieurs indicateurs de performance sont définis et font l'objet d'un rapport par les différents acteurs impliqués.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

France Dammel  
Porte-parole (FR)  
+32 494 50 88 98  
[france.dammel@vandenbroucke.fed.be](mailto:france.dammel@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Jan Eyckmans  
Porte-parole (NL)  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be](mailto:jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be)

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)